

Choisir avec soin est la version francophone de la campagne nationale Choosing Wisely Canada. Cette campagne vise à encourager un dialogue entre le médecin et son patient afin de choisir les examens et les traitements les plus appropriés pour assurer des soins de qualité. La campagne Choisir avec soin reçoit le soutien de l'Association médicale du Québec, et les recommandations ci-dessous ont été établies par les associations nationales de médecins spécialistes.

Pour en savoir davantage et pour consulter tous les documents à l'intention des patients, visitez www.choisiravecsoin.org.
Participez au dialogue sur Twitter @ChoisirAvecSoin.

Les examens préopératoires d'imagerie du cœur

À quel moment devez-vous les subir ?

Si vous devez subir une chirurgie, vous vous demandez peut-être si un examen d'imagerie du cœur ne serait pas approprié pour vous assurer que cette chirurgie sera faite en toute sécurité. La réponse : probablement pas. En général, les examens d'imagerie ne sont pas utiles, sauf si vous devez subir une chirurgie cardiaque ou si vous présentez des symptômes ou des facteurs de risque de maladie cardiaque.

Ces examens ne sont pas nécessaires avant la plupart des chirurgies.

Différents tests d'imagerie peuvent être utilisés pour examiner votre cœur. Lors de l'échocardiographie, on utilise des ondes sonores pour prendre des clichés. Lors des examens de cardiologie nucléaires, on utilise une petite quantité de matière radioactive pour montrer le débit sanguin vers votre cœur. Puis, lors d'une tomodensitométrie (scan) cardiaque, à laquelle on recourt parfois, on utilise des rayonnements pour examiner les vaisseaux sanguins et la structure du cœur.



Ces examens peuvent déterminer si vous êtes à risque d'avoir un infarctus ou un autre problème grave pendant la chirurgie. Ils peuvent montrer que vous aurez besoin de soins spéciaux pendant ou après la chirurgie. Ils pourraient également permettre à votre médecin de découvrir qu'il est nécessaire de retarder la chirurgie jusqu'à ce que le problème soit traité avec succès ou de déterminer si vous devez subir un autre type de chirurgie.

Cependant, si vous devez subir une chirurgie mineure, le risque que vous ayez des problèmes cardiaques est très faible. Les chirurgies mineures comprennent les interventions d'un jour comme une biopsie du sein, une chirurgie de l'œil ou de la peau. Les examens d'imagerie cardiaque ne réduisent pas les risques que comportent les chirurgies mineures.

En fait, même une intervention chirurgicale majeure est sans danger pour la plupart des personnes en bonne santé qui se sentent bien, qui sont modérément actives et qui n'ont pas de symptômes de maladie cardiaque. Si c'est votre cas, tout ce dont vous avez généralement besoin avant la chirurgie, c'est d'un bilan de santé et d'un examen physique exécutés avec attention.

Les examens d'imagerie cardiaque vous exposent à des risques.

Les examens sont généralement sans danger et certains peuvent être faits avec peu ou pas de rayonnement. Cependant, si votre risque d'avoir un problème cardiaque est faible, les examens peuvent produire de faux positifs. Cela peut causer de l'anxiété et mener à des examens supplémentaires et au report de votre chirurgie. Par exemple, vous pourriez devoir subir une coronarographie de suivi qui vous exposerait à plus de risques et de rayonnement. Les risques sont faibles, mais comme les doses de rayonnement ont des effets cumulatifs, il est préférable que vous les évitez lorsque vous le pouvez.

À quel moment devez-vous subir des examens d'imagerie préopératoires ?

Vous pourriez avoir besoin d'un examen préopératoire d'imagerie du cœur si :

- vous avez une maladie cardiaque connue comme une coronaropathie ou une insuffisance cardiaque;
- vous présentez des symptômes possibles de maladie cardiaque comme une douleur thoracique ou de la difficulté à respirer;
- vous devez subir une chirurgie considérée comme majeure, telle une arthroplastie du genou ou de la hanche;
- vous devez subir une intervention chirurgicale majeure comme un pontage aortocoronarien en raison d'un blocage dans votre jambe et vous présentez les deux facteurs de risque suivants :
 - vous souffrez de diabète, d'une maladie rénale ou vous avez des antécédents de maladie coronarienne, d'insuffisance cardiaque ou d'AVC;
 - vous ne pouvez marcher sur une courte distance ou monter des escaliers sans ressentir de douleur ou être essoufflé.

